



Une communication du  
Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ)  
[www.sos-jeu.ch](http://www.sos-jeu.ch)

## Communiqué de presse

Yverdon-les-Bains, le 10 juillet 2012

### Les conséquences financières et sociales des jeux d'argent

**Trois études récentes menées en Suisse romande nous apprennent que les jeux d'argent coûtent entre 545 et 658 millions à la collectivité chaque année, que les personnes à moindre revenu sont de plus grands joueurs et enfin que les mineurs jouent aussi aux jeux de hasard et d'argent. Ces éléments de discussion complémentaires viennent alimenter le débat sur les jeux d'argent, consécutif à la votation du 11 mars sur le sujet.**

Le Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ), piloté par le GREA sur mandat de la CLASS, présente les dernières recherches effectuées en Suisse romande sur le thème des jeux d'argent. Ces résultats novateurs doivent permettre à l'ensemble de la population, mais aussi aux professionnels du social et de la santé, comme à ceux de l'industrie du jeu et du domaine politique de mieux cerner les enjeux liés au jeu excessif, en particulier concernant ses conséquences financières et sociales, ainsi que les groupes à risque.

### Un coût important pour la collectivité

L'Institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel (IRENE) et le Centre du jeu excessif (CJE), à Lausanne, ont estimé le coût du jeu excessif. En tenant compte notamment de la perte de qualité de vie du joueur et de sa famille (coût humain), le coût total estimé du jeu excessif en Suisse se situe dans une fourchette allant de 545 à 658 millions de francs par année. Le calcul du coût social repose sur trois éléments: le traitement de la dépendance (coûts médicaux directs), la baisse des performances dans la production en raison d'incapacités temporaires ou durables ou d'une moindre productivité au travail (coût indirect) et la perte de qualité de vie du joueur et de sa famille (coût humain).

Les joueurs excessifs recourent plus fréquemment aux soins de santé que la population en général, leur taux d'activité et leur revenu sont plus faibles, leur qualité de vie liée à la santé inférieure. Ce constat ressort de l'Enquête Suisse sur la Santé (ESS 2007) et d'une enquête spécifique auprès de personnes traitées pour des problèmes de jeu. Selon le Prof. Jeanrenaud, auteur de cette étude et de plusieurs recherches sur les coûts sociaux dans le domaine des addictions (tabac, alcool, drogues illégales), la prévention est le moyen le plus efficace pour diminuer les coûts pour la collectivité.

## Les mineurs jouent aussi !

Une étude sur la problématique des jeux d'argent chez les adolescents, réalisée dans le canton de Neuchâtel par l'Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive du CHUV, indique que 37% des jeunes de 15 à 18 ans ont déjà joué aux jeux d'argent dans les 12 derniers mois, trois quarts d'entre eux sont des mineurs. La grande majorité (31.9%) sont des joueurs non problématiques, mais 4,3% seraient des joueurs à risque et 1,3% des joueurs problématiques. Cette proportion de joueurs à risque est plus importante chez les jeunes que chez les adultes. Le D<sup>r</sup> Joan-Carles Suris, auteur de l'étude, précise que les joueurs à risque ou problématiques sont majoritairement des garçons (82%) et des apprentis (84%). En outre, la pratique problématique des jeux d'argent est fortement associée à d'autres conduites addictives comme la consommation de substances (surtout d'alcool), ainsi que l'usage problématique d'internet.

Selon le D<sup>r</sup> Suris, des campagnes d'information, relatives aux risques et aux conséquences liés aux jeux d'argent, s'avèrent nécessaires auprès des parents, car les jeux d'argent restent considérés, tant par les jeunes que par leurs parents, comme l'un des comportements les moins problématiques. Des campagnes de prévention sur les jeux d'argent doivent, selon le D<sup>r</sup> Suris, être intégrées dans les programmes de prévention des addictions.

## L'impôt sur les jeux d'argent : les personnes aux revenus modestes paient plus

M. Dimitri Kohler, dans le cadre d'une thèse en économie de la santé à l'Université de Neuchâtel, a démontré que l'impôt sur les jeux d'argent, issu des activités des casinos et des sociétés de loteries, est supporté de manière plus importante par les personnes à bas revenus. Son enquête conclut que les joueurs à bas revenus contribuent proportionnellement de manière plus importante que les personnes aux revenus plus élevés au financement de cet impôt, raison pour laquelle il considère l'impôt sur le jeu d'argent comme régressif.

Parallèlement, la littérature internationale (Mason et al. 1989) avait déjà démontré que les personnes aux revenus plus modestes et au niveau d'éducation plus bas jouent plus souvent et rencontrent plus fréquemment des problèmes de jeu d'argent.

## Le jeu excessif en Suisse

La problématique du jeu excessif est un sujet tabou, qui reste le plus souvent caché. Pourtant, 120'000 personnes en Suisse sont considérées comme joueurs excessifs (Enquête suisse sur la santé 2007). Une personne sur cinq connaît quelqu'un dans son entourage qui rencontre des problèmes de jeu (IUMSP/ISPA 2009). Et on estime à 30'000 le nombre de personnes dépendantes aujourd'hui en Suisse. La Suisse est le pays qui possède à ce jour la plus forte densité de casinos en Europe. De plus, les jeux de loteries et paris, le succès du poker Texas hold'em et la connectivité à internet renforcent cette offre importante en matière de jeux d'argent.

Le peuple suisse a accepté un nouvel article constitutionnel sur les jeux d'argent le 11 mars. Celui-ci va déclencher une révision du paysage législatif des jeux. Les éléments ci-dessus doivent pouvoir être intégrés au débat démocratique qui devrait avoir lieu sur ce thème.

## Contacts

- ▶ Pour l'étude sur les jeunes: M. **Frédéric Richter**, Coordinateur du PILDJ, 079 757 01 69.
- ▶ Pour l'étude sur les coûts sociaux: Prof. **Claude Jeanrenaud**, Institut de Recherches Economiques de l'Université de Neuchâtel, [claud.jeanrenaud@unine.ch](mailto:claud.jeanrenaud@unine.ch), 032 718 14 05.
- ▶ Pour l'étude sur l'impôt régressif: M. **Dimitri Kohler**, 079 613 83 92.